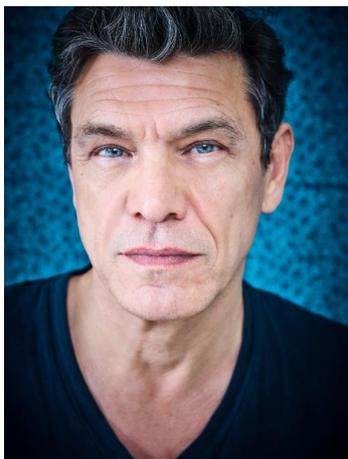


Paris, le 3 mai 2021

Marc Lavoine, lauréat du Prix Adami de l'artiste citoyen 2021



© Céline Nieszawer

LE PRIX ADAMI DE L'ARTISTE CITOYEN 2021

sera décerné à Marc Lavoine

le mardi 25 mai 2021 à 17h

en présence de Anne Bouvier et Bruno Boutleux,
respectivement présidente et directeur général de l'Adami,
et remis par Anne Hidalgo, maire de Paris.

Le conseil d'administration de l'Adami est heureux de décerner à **Marc Lavoine** le *Prix Adami de l'artiste citoyen 2021*.

L'Adami, société de services des artistes-interprètes décerne pour la quatrième année* ce prix qui traduit concrètement l'une de ses missions, être au plus près des artistes et les accompagner. Il honore l'implication d'un artiste au service de la société et met en lumière la force de la parole artistique. Doté de 10 000 €, le lauréat reverse cette somme à la structure citoyenne de son choix.

Le chanteur et comédien Marc Lavoine est depuis toujours sensible à de nombreuses causes. Il a créé le journal et l'association *Le Papotin* afin de venir en aide aux enfants autistes, il est un fidèle participant des concerts des *Enfoirés* pendant une quinzaine d'années, et a également été parrain du *Téléthon* en 2015.

Il co-fonde en 2016 ***Le Collectif – Mon cartable connecté*** avec Abdel Aïssou et Raymond Domenech. Cette association permet à des enfants hospitalisés pour une longue durée de maintenir les liens affectifs et amicaux avec sa classe et ses camarades grâce à un cartable électronique gratuit présent d'une part à l'école et d'autre part dans sa chambre d'hôpital grâce à une tablette et un casque. Entièrement conçu et fabriqué en France, il permet à l'enfant de suivre la classe en direct, de poursuivre les apprentissages, partager la vie du groupe, ne pas se sentir oublié, préparer son retour et cultiver l'espoir. L'association développe en parallèle des projets locaux d'insertion des jeunes par l'emploi et le sport.

Marc Lavoine a tout naturellement décidé de soutenir ce *Collectif*, structure indépendante financée uniquement par des dons privés. Pour lui, cela « traduit son engagement pour refuser toute forme de discrimination, et remercier la communauté hospitalière mobilisée contre la souffrance et l'isolement. »

**2017 : Zahia Ziouani – 2018 : Angélique Kidjo – 2019 : Samuel Le Bihan*

Contact presse :

Agence de presse Sabine Arman

sabine@sabinearman.com – 06 15 15 22 24

doris@sabinearman.com – 06 61 75 24 86



Retrouvez toute notre actualité sur www.adami.fr

L'Adami, société de services des artistes-interprètes : gestion des droits, aide financière aux projets, défense des intérêts et accompagnement de carrière